

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 14738
Numéro SIREN : 542 065 305
Nom ou dénomination : EUROPCAR INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2021 sous le numéro de dépôt 102028

Comptes individuels au 31 décembre 2020

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.

13 Ter Boulevard Berthier
75017 Paris

SIRET 542 065 305 00550

RCS PARIS

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a monogram or initials, possibly 'J.P.' or similar, written over a horizontal line.

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de Résultat	5
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Informations sur le Bilan et Compte de résultat	17
Etat de l'actif immobilisé	18
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances, des créances et des dettes	22
Produits à recevoir	23
Charges à payer	23
Variation des capitaux propres	24
Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'AG	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Tableau des filiales et participations	26

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020			Exercice clos
	Montant Brut	Amort. / Dépréciations	Net	au 31/12/2019
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	134 058	-	134 058	134 058
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	209 061 000	97 395 757,34	111 665 242	101 001 336
Immobilisations incorporelles	209 195 057	97 395 757	111 799 300	101 135 394
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage ind.	9 596	-	9 596	11 847
Autres immobilisations corporelles	57 593 051	52 258 204	5 334 847	6 306 143
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	57 602 647	52 258 204	5 344 443	6 317 990
Autres participations	565 662 662	342 788 174	222 874 488	357 166 966
Créances rattachées à des participations	446 965	-	446 965	446 980
Autres titres immobilisés	10 000 986	-	10 000 986	10 000 986
Prêts	126 430	11 600	114 830	114 830
Autres immobilisations financières	1 870 406	471 638	1 398 768	1 475 478
Immobilisations financières	578 107 449	343 271 412	234 836 037	369 205 240
Actif immobilisé	844 905 153	492 925 374	351 979 780	476 658 623
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	610 326	-	610 326	876 959
Stocks et en-cours	610 326	-	610 326	876 959
Créances clients et comptes rattachés	91 076 364	3 608 368	87 467 996	169 348 086
Autres créances	151 064 099	-	151 064 099	33 998 899
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Créances	242 140 463	3 608 368	238 532 095	203 346 985
Valeurs mobilières de placement	67 089 585	-	67 089 585	81 880 038
Disponibilités	18 546 286	-	18 546 286	46 704 633
Charges constatées d'avance	9 986 285	-	9 986 285	8 128 106
Divers	95 622 156	-	95 622 156	136 712 777
Actif circulant	338 372 945	3 608 368	334 764 577	340 936 721
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 321 505	171 796	1 149 710	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion - actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 184 599 604	496 705 538	687 894 066	817 595 345

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN PASSIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019
Capital social	110 000 000	110 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	212 288	212 288
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	11 000 000	11 000 000
Réserves statutaires et contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	20 000 000	20 000 000
Report à nouveau	109 173 374	40 229 066
Résultat de l'exercice	(165 453 598)	68 944 308
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	84 932 063	250 385 662
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques	42 622 152	1 498 097
Provisions pour charges	1 650 000	-
Provisions pour risques et charges	44 272 152	1 498 097
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	130 443 354	90 770
Emprunts et dettes financières divers	291 643 074	298 877 854
Dettes financières	422 086 428	298 968 624
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 147 894	735 580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 030 368	140 350 681
Dettes fiscales et sociales	13 864 075	16 616 431
Dettes d'exploitation	129 042 336	157 702 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	914 127
Autres dettes	6 096 900	107 310 337
Dettes diverses	6 096 900	108 224 464
Produits constatés d'avance	1 464 187	815 805
Dettes	558 689 850	565 711 586
Ecart de conversion Passif	-	-
TOTAL GENERAL	687 894 066	817 595 345

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019
Ventes de marchandises	169 121	170 517
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	73 572 722	167 370 717
Chiffre d'affaires net	73 741 843	167 541 234
Production immobilisée	24 788 378	34 710 717
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	3 324 986	2 399 469
Autres produits d'exploitation	107 995 935	167 302 232
Total des produits d'exploitation	209 851 143	371 953 652
Autres achats et charges externes	123 833 438	235 874 511
Impôts, taxes et versements assimilés	3 107 290	6 219 791
Salaires et traitements	22 688 728	22 691 223
Charges sociales	10 907 208	13 489 419
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 739 751	12 185 084
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 612 537	274 422
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges d'exploitation	11 542 546	16 733 775
Total des charges d'exploitation	190 431 499	307 468 225
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 419 644	64 485 427
Produits financiers de participation	-	42 107 437
Produits d'autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé	13 747 647	11 345 611
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	-	12 529 638
Différences positives de change	214 417	-
Total des produits financiers	13 962 064	65 982 686
Dotations aux amortissements et aux provisions	176 024 488	10 016 450
Intérêts et charges assimilées	15 276 520	32 429 419
Différences négatives de change	4 963	-
Total des charges financières	191 305 970	42 445 868
RESULTAT FINANCIER	(177 343 906)	23 536 817
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(157 924 262)	88 022 244
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 598	10 830
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	1 158 506
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	476 159	461 580
Total des produits exceptionnels	487 757	1 630 916
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	581 845	134 329
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	981 363
Dotations aux amortissements, et aux provisions exceptionnelles	1 690 000	516 832
Total des charges exceptionnelles	2 271 845	1 632 524
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 784 088)	(1 609)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	1 366 004
Impôts sur les bénéfices	5 745 248	17 710 323
RESULTAT NET	(165 453 598)	68 944 308

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Historique de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Historique de la Société

Les origines de la Société remontent à 1949, avec la création à Paris de la Société de location de voitures L'Abonnement Automobile par Raoul-Louis Mattei et la mise en commun en 1961 des réseaux de L'Abonnement Automobile et de Système Europcars, autre société de location de voitures basée à Paris. En 1965, les deux groupes fusionnent officiellement pour former la Compagnie Internationale Europcars. La dénomination sociale de la Compagnie Internationale Europcars a été modifiée en Europcar International (ECI) en 1981.

Au 31 décembre 2020, ECI est détenue intégralement par la société Europcar Mobility Group S.A.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le contexte de la pandémie COVID-19 et de ses répercussions en termes d'activité principalement liées aux confinements instaurés dans la plupart des pays où opèrent les filiales de la société, la société a souhaité bénéficier des dispositifs mis à sa disposition par certains États. Ces mesures d'aide étaient principalement destinées à assurer la liquidité court terme des sociétés fragilisées par la baisse soudaine et rapide d'activité.

L'actionnaire unique d'Europcar International, Europcar Mobility Group a ainsi négocié avec ses principaux banquiers des prêts garantis par l'état ("PGE"). Le 02 mai 2020 la société a reçu un PGE de 130 millions d'euros garanti par l'état français à hauteur de 90% et d'une maturité pouvant atteindre 6 ans.

2. Evènements post-clôture

Néant

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels d'ECI sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France pour les comptes sociaux selon les dispositions du Plan Comptable Général (Règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans l'annexe sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.2. Règles d'évaluation spécifiques aux principales rubriques

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées au coût historique et amorties sur les durées suivantes :

- Marque aucune dépréciation
- Logiciel informatique 3 ans selon le mode linéaire

3.2.2. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées au coût historique et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie estimée dans les limites suivantes :

- Mobilier de bureau 10 ans
- Agencements de locaux de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 4 ans

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues, l'approche par composant introduite par le règlement CRC n° 2002-10 depuis le 1er janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

En conséquence, les immobilisations n'ont pas fait l'objet de décomposition et les durées d'amortissements antérieures, telles que définies ci-avant et déterminées sur la base d'utilisation estimées, continuent à s'appliquer.

3.2.3. Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode reposant sur l'évaluation contributive aux capitaux propres consolidés.

Si cette valeur d'utilité est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constatée.

3.2.4. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe. Ce risque est apprécié cas par cas.

3.2.5. Conversion des créances et dettes en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.

Comptes annuels au 31 décembre 2020

3.2.7. Impôts sur les sociétés

Par utilisation des dispositions de l'article 223A du CGI, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale avec pour tête de Groupe la société Europcar Groupe SA depuis le 1er juillet 2006.

Les charges ou crédits d'impôt calculés au titre du résultat propre d'Europcar Mobility Group SA sont reversés à la société tête de groupe de l'intégration.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

4. Informations complémentaires sur le Bilan et compte de résultat

4.1. Immobilisations financières

4.1.1. Titres de participations

Les titres de participations s'élèvent au 31 décembre 2020 à 565 663 milliers d'euros.

Les titres de participations détenus par ECI sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe 'Liste des filiales et participations').

Au 31 décembre 2020, la valorisation des titres de participation inscrits au bilan de la Société a conduit à la constatation :

- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Holding pour 56 061 864 €
- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Lab pour 5 218 226 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation Europcar France pour 22 620 369 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation Europcar IB Spain pour 50 390 000 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation EC4 pour 2 000 €

Au 31 décembre 2020, ECI détient des titres de la société Securitifleet Holding S.A. (SFH) pour une valeur de 10m€. Comme chaque année, ECI n'a pas déprécié les titres de Securitifleet Holding car la société considère qu'elle n'est exposée à aucun risque significatif relatif à l'activité à son activité

4.1.2. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent au nominal majorés des intérêts courus des prêts accordés aux filiales de ECI et se décomposent de la manière suivante :

Créances rattachées à des participations (en milliers d'euros)	Exercice clos au 31/12/2020
Europcar France (ECF)	342
Securitifleet Holding (SFH)	105
TOTAL	447

4.1.3. Autres titres immobilisés

Le poste « Autres titres immobilisés » d'un montant net de 10 001 milliers d'euros correspond principalement, pour 10 000 milliers d'euros, à des actions souscrites en date du 24 août 2010 dans la société Securitifleet Holding SA, entité faisant partie du dispositif mis en place le 27 août 2010 pour répondre aux besoins de financement de la flotte du Groupe Europcar.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

4.1.4. Prêts

Le poste « Prêts » d'un montant brut de 126 milliers d'euros est principalement composé de prêts externes.

4.1.5. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières d'un montant brut de 1 870 milliers d'euros sont principalement constituées de :

- 472 milliers d'euros de garantie bancaire émise par CA-CIB en faveur de l'Union Cycliste Internationale dans le cadre du sponsoring de l'équipe cycliste professionnelle « Team Europcar » intégralement dépréciée sur l'exercice 2014 ;
- 1 398 milliers d'euros de dépôts et cautionnements versés en garantie pour des baux immobiliers.

4.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement financières pour un montant de 67 090 milliers d'euros sont constituées exclusivement de juniors notes souscrites auprès d'un fonds commun de litrisation (FCT Sinople).

4.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 9 986 milliers d'euros et correspondent essentiellement :

- A la neutralisation de prestations diverses pour 0.7 millions d'euros
- A la neutralisation de redevances de licences et maintenances pour 9.3 millions d'euros

4.4. Composition du capital social

Le capital social de la Société se compose de 110 000 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, détenues à 100% par Europcar Groupe S.A.

4.5. Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements (en euros)					Provisions au 31/12/2020
	Provisions au 01/01/2020	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés repris de l'exercice	Montants non utilisés repris de l'exercice	Reclassements	
Provisions pour litiges RH	1 340 707	40 000	(476 159)	-	157 390	1 061 939
Provision sur titres Situation nette négative	-	41 560 214	-	-	-	41 560 214
Provision pour Réorganisation	157 390	-	-	-	(157 390)	-
Provision pour Charge Remise en Etat VSQ	-	1 650 000	-	-	-	1 650 000
TOTAL	1 498 097	43 250 214	(476 159)	-	-	44 272 152

4.6. Dettes financières

Les dettes financières ont été contractées aux taux habituels du marché.

4.7. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance pour un montant de 1 464 milliers d'euros sont principalement constitués de produits facturés en 20120 au titre des années à venir à nos franchisés internationaux.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

4.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel présente une perte de 1 784 milliers d'euros essentiellement constituée des charges et produits suivants :

Charges exceptionnelles : 2 272 milliers d'euros, composés de :

- 40 milliers d'euros de dotation pour provisions sur litiges RH
- 494 milliers d'euros de protocoles transactionnels signés avec des fournisseurs
- 1650 milliers d'euros pour remise en état de locaux inoccupés
- 88 milliers d'euros liés à diverses régularisations

Produits exceptionnels : 488 milliers d'euros, composés de :

- 476 milliers d'euros de reprises de provisions sur litiges RH
- 12 milliers d'euros liés à diverses régularisations

4.9. Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} juillet 2006, la Société est intégrée dans le groupe fiscal dont Europcar Mobility Group S.A. est la société mère intégrante.

Le poste « impôts sur les bénéfices » comprend notamment :

- Une charge d'impôt de 4 995 milliers d'euros au titre de 2020, qui sera reversée à la société tête de groupe de l'intégration en conformité avec les termes de la convention d'intégration fiscale.

5. Autres informations relatives à la société Europcar International S.A.S.U.

5.1. Consolidation des comptes de la Société

La Société fait partie au 31 décembre 2020 du périmètre de consolidation d'Europcar Mobility Group, dont le siège social est situé au 13 Ter Boulevard Berthier – 75017 Paris – France.

Au 31 décembre 2020, la société mère Europcar Mobility Group SA a un capital de 163 884 278 euros.

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

5.2. Liste des filiales et participations

Les titres de participations détenus par la Société sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe Liste des filiales et participations).

5.3. Effectif moyen

Cadres & assimilés	319
Agents de maîtrise et employés	24
TOTAL	343

5.4. Marque

Au 31 décembre 2020, la Société détient les droits de propriété intellectuelle du nom et de la marque « Europcar ».

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.5. Engagements financiers de la Société donnés et reçus

La Société consent depuis 2012 des garanties dans le cadre de l'activité normale du Groupe, notamment concernant :

- L'obtention de ligne de crédits pour le financement de certaines de ses filiales ;
- Le programme d'assurance de la flotte de véhicules ;
- Le financement des flottes de véhicules de ses filiales ;
- D'autres engagements contractés au titre de divers contrats conclus par ses filiales.

Par ailleurs, dans le cadre du financement du Groupe, la Société a consenti différentes sûretés et garanties, notamment :

- En garantie du contrat de Facilité de Crédit Senior Renouvelable en date du 13 juillet 2017, puis modifié par un premier avenant en date du 21 décembre 2018 puis par un second avenant en date du 29 mai 2019 et des documents de couverture :
 - Caution solidaire ;
 - Nantissement des principales participations dans la plupart des sociétés opérationnelles détenues par la société :
 - Europcar Holding S.A.S.,
 - Europcar France,
 - Europcar UK Limited,
 - Europcar Autovermietung GmbH,
 - Europcar Italia S.p.A.,
 - Europcar IB S.A.U. et
 - Europcar International S.A.S.U. und Co. OHG
 - Nantissement de ses comptes bancaires et créances ;
Nantissement de ses actions ;
- En garantie du Senior Asset Revolving Facility Agreement amendé en date du 14 mai 2018, amendement portant sur le montant de la ligne qui est passée de 1.3 milliard d'euros à 1.7 milliard d'euros afin de permettre le financement de la flotte Goldcar:
 - Nantissement des actions de Securitifleet Holding détenues par la Société,
 - Des cautionnements solidaires.
- En garantie des obligations seniors d'un montant total de 500 millions d'euros à échéance 2022 émises par Ec Finance Plc :
 - Cautionnement solidaire

5.6. Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020, les montants notionnels des contrats de swaps et de caps en cours s'élèvent respectivement à 1 600 et 200 millions d'euros (engagements en 2018 : 1 800 millions d'euros également) et sont décomposés comme suit :

En milliers d'euros	Nominal	Indexation
Swaps de taux échéance 2023 - 0,94%	1 000 000	EUR 1 mois
Swaps de taux échéance 2024 - 1,10%	600 000	EUR 6 mois
Caps de taux échéance 2022 0,50%	600 000	EUR 1 mois
Total	2 200 000	

* Abaissement du taux fixe de 0,96% à 0,75% pour la période arrivant à échéance au 21 juin 2021 et extension de la maturité au 20 décembre 2024 au taux fixe de 1,10%.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.7. Engagements de retraite

Les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite au 31 décembre 20 s'élèvent à 3 133 milliers d'euros (contre 2 938 milliers d'euros au titre de 2019) selon la méthode d'évaluation prescrite par les IFRS.

L'engagement net de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies (« PIDR ») est évalué par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode nécessite de retenir des hypothèses actuarielles spécifiques détaillées ci-dessous. Ces évaluations actuarielles sont réalisées à chaque clôture en estimant la valeur actualisée du montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus au cours de l'exercice courant et des exercices précédents, et intègre l'impact des futures hausses de salaires.

Taux d'actualisation : 0,45 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme : 1,70 %
Taux de rendement attendu du fonds : 0,70%
Taux de progression des salaires : 3,50%

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des membres des organes de Direction et d'Administration ainsi que d'autres membres du personnel.

5.8. Litiges et contentieux

Contentieux avec deux sous-franchisés du Groupe au Brésil

Deux sous-franchisés du Groupe au Brésil, Rentax Locação e Comércio de Ve'culos Ltda.(« Rentax ») et Horizon Distribuidora Ve'culos Ltda.(« Horizon »), ont initié une procédure judiciaire contre Europcar International et son ancien franchisé au Brésil, Cia Ec Br de Franquias e Locação de Ve'culos Ltda.(« EC-BR »), invoquant une rupture abusive du contrat de franchise conclu entre Europcar International S.A.S.U.et EC-BR.La demande de Rentax et Horizon s'élève à environ 19 525 151 réals brésiliens (environ 6 millions d'euros).Europcar International S.A.S.U.conteste ces demandes sur la base de la prescription de l'action et soutient, sur le fond, (i) l'absence de lien contractuel avec ces deux sous-franchisés, et (ii) l'absence de faute d'Europcar International S.A.S.U.dans la rupture du contrat avec EC-BR.

En première instance sur la recevabilité, la 25e chambre civile de la Cour de São Paulo a jugé en 2010 que l'action intentée par Rentax et Horizon n'était pas prescrite et que dans le cas d'une reconnaissance de la responsabilité d'Europcar International S.A.S.U., cette dernière ne bénéficierait pas d'une action récursoire contre EC-BR.Une action récursoire étant une action par laquelle une personne contre laquelle est introduite une instance, y fait intervenir un tiers pour qu'il réponde des condamnations qui pourront être prononcées contre elle.En cause d'appel, la décision a été partiellement infirmée par la Cour d'appel qui a jugé qu'Europcar International S.A.S.U.pourrait bénéficier d'une action récursoire contre EC-BR, lui permettant d'obtenir le remboursement par EC-BR de tout paiement qu'Europcar International S.A.S.U.effectuerait en exécution d'une décision de justice qui lui serait défavorable.Europcar International S.A.S.U., estimant que la Cour d'appel n'avait pas analysé l'ensemble de ses arguments relatifs à la prescription, a déposé un recours devant le Tribunal de Justice de São Paulo le 8 septembre 2014.L'arrêt du 17 mars 2015 du Tribunal de Justice de São Paulo a confirmé la non-prescription de l'action des demanderessees.Sa décision sur la prescription fait l'objet d'un appel de la Cour Supérieure de Justice.Le 29 septembre 2017, le juge rapporteur a rejeté l'appel.Europcar International S.A.S.U.a déposé un appel interlocutoire contre cette décision, qui sera rejugée par la Cour Supérieure de Justice le 6 février 2018.Ce recours ne suspend toutefois pas la procédure principale au cours de laquelle, le juge a ordonné à EC-BR en première instance de continuer à répondre à la demande.Après plusieurs notifications infructueuses à EC-BR, le juge a ordonné de poursuivre la phase de récolte des preuves.Cette phase permet aux Parties de réunir les preuves qu'elles souhaitent apporter, y compris les rapports d'expert, témoignages, etc.En réponse à la décision de la Cour selon laquelle il n'était pas nécessaire d'apporter de nouvelles preuves quant à savoir si le contrat était légalement résolu dans la mesure où la Cour d'appel avait déjà tranché la question dans le premier jugement mentionné ci-dessus, Europcar a déposé une requête afin que l'affaire soit jugée sur le champ ou a minima suspendue en attente du résultat du premier procès.Le juge en charge de l'affaire a rejeté cette requête et a ordonné le début des analyses de l'expert comme demandé par les demandeurs. Le 3 août 2020, le tribunal de Sao Paulo a rendu une décision finale rejetant les demandes de Rentax et Horizon contre EUROPCAR.Le juge a reconnu que Europcar International S.A.S.U ne pouvait être tenue pour responsable des dommages causés par EC-BR (ancien franchisé ECI) aux demandeurs, cette question ayant déjà été tranchée dans le procès intenté par Europcar contre le master franchisé et sous-franchisé.En effet, dans ledit procès, le tribunal a considéré Europcar International S.A.S.U.n'avait pas enfreint le contrat d'une part et d'autre part que les accords de sous-franchisés étaient automatiquement résiliés après la résiliation du contrat de franchise principale causée par une rupture du contrat EC-BR.Ce premier procès est donc définitivement clos et non soumis à appel.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.9. Accord de participation

Conformément à la loi du 7 novembre 1990, un accord de participation a été mis en place au 31 décembre 1992. Le calcul de la réserve de participation est appliqué selon les accords de droit commun. Au 31 décembre 2020 aucune réserve spéciale de participation n'a été reconnue dans les comptes d'Europcar International.

5.10. Plan d'options d'achat de certificats d'investissement (Stock option)

Aucun plan d'option de ce type n'existe actuellement.

5.11. Rémunérations des Dirigeants

Cette information serait de nature à identifier un membre déterminé et ne peut donc être fournie.

5.12. Bail commercial de locaux à usage de bureaux

La Société s'est engagée :

- auprès de la société CODIC FRANCE, aux droits de laquelle est venue la société CORUM ASSET MANAGEMENT, sur un contrat de bail commercial de locaux à usage de bureaux et emplacements de stationnement situés dans le parc d'affaires « le Val Saint Quentin » sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 3 octobre 2012, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant annuel de 1.808 milliers d'euros.
- auprès de la SCI LICORNE sur un contrat de bail civil d'emplacements de stationnement situés le parc d'affaires "le Val Saint Quentin" sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 27 septembre 2013, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au terme du bail commercial susvisé, soit le 21 décembre 2021, pour un montant annuel de 36 milliers d'euros.
- auprès de la SCI DELORME sur un bail commercial de locaux à usage de bureaux, archives, et emplacements de stationnement situés à Paris 17ème (75017), 13ter boulevard Berthier, à effet au 1er février 2018, qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 janvier 2028, pour un montant annuel de 3.386 milliers d'euros.

La Société conduit des opérations de recherche de successeur pour les baux conclus avec CODIC France et SCI LICORNE en vue de la résiliation anticipée de ces contrats.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

En €	Montants au 31/12/2019	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclass de l'exercice	Montants au 31/12/2020
Concessions, brevets et droits similaires	134 058	-	-	-	134 058
Immobilisations incorporelles en cours	105 376 203	24 788 378	-	-	130 164 581
Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 576 927	319 492	-	-	78 896 419
Immobilisations incorporelles	184 087 188	25 107 870	-	-	209 195 057
Installations techniques, matériel & outillage industriels	11 847	-	(2 251)	-	9 596
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 035 660	-	(27 994)	-	7 007 666
Matériel de bureau et matériel informatique	48 313 271	1 352 486	-	-	49 665 757
Mobilier	919 628	-	-	-	919 628
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	56 280 406	1 352 486	(30 245)	-	57 602 647
Autres Participations	565 662 662	-	-	-	565 662 662
Créances rattachées à des participations	446 980	69	(84)	-	446 965
Autres titres immobilisés	10 000 986	-	-	-	10 000 986
Prêts	126 430	-	-	-	126 430
Autres immobilisations financières	1 947 116	-	(76 710)	-	1 870 406
Immobilisations financières	578 184 174	69	(76 793)	-	578 107 449
TOTAL GENERAL	818 551 768	26 460 424	(107 038)	-	844 905 153

AMORTISSEMENTS

En €	AMORTISSEMENTS	Montant début d'exercice	Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles	82 951 794	14 443 963	-	97 395 757
	Immobilisations incorporelles	82 951 794	14 443 963	-	97 395 757
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions sur sol propre	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations gén., agencements et aménag. des constr.	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations gén., agencements, aménagements divers	4 239 757	290 351	-	4 530 108
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	45 722 659	2 005 436	-	47 728 096
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Immobilisations Corporelles	49 962 416	2 295 788	-	52 258 204
	TOTAL	132 914 210	16 739 751	-	149 653 961

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclass.	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	1 498 097	40 000	(476 159)	-	1 061 939
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	43 210 214	-	-	43 210 214
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 498 097	43 250 214	(476 159)	-	44 272 152
Dépréciations immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Dépréciations titres de participation	208 495 696	134 292 479	-	-	342 788 174
Dépréciations prêts	11 600	-	-	-	11 600
Dépréciations autres immobilis. financières	471 638	-	-	-	471 638
Dépréciations stocks et en cours	-	-	-	-	-
Dépréciations comptes clients	2 424 251	1 612 536,79	(428 419,62)	-	3 608 368
Autres dépréciations	-	-	-	-	-
DEPRECIATIONS	211 403 185	135 905 015	(428 420)	-	346 879 780
TOTAL GENERAL	212 901 282	179 155 229	(904 578)	-	391 151 933
Dotations et reprises d'exploitation					2 040 956
Dotations et reprises financières					175 852 692
Dotations et reprises exceptionnelles					2 166 159

ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

En euros	ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	446 965	446 965	-
	Prêts	126 430	126 430	-
	Autres immobilisations financières	1 870 406		1 870 406
	Créances Clients	91 076 364	91 076 364	-
	Personnel et comptes rattachés	503 423	503 423	-
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	80 656	80 656	-
	Etat – IS OHG	5 896 830	5 896 830	-
	Etat - TVA	6 770 525	6 770 525	-
	Etat – autres impôts	48 000	48 000	-
	Groupe et associés	136 355 018	136 355 018	-
	Débiteurs divers	240 700	240 700	-
	Charges constatées d'avance	9 986 285	9 986 285	-
	TOTAL GENERAL	253 401 603	251 531 196	1 870 406

En euros	ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, - 5 ans	Plus de 5 ans
	Emprunts obligataires	-	-	-	-
	Emprunts et dettes auprès des étab. De crédit	130 443 354	443 354	130 000 000	-
	Emprunts et dettes financières diverses	291 643 074	147 521 074	144 122 000	-
	Avances et acomptes reçus sur commandes	1 147 894	1 147 894	-	-
	Dettes Fournisseurs	114 030 368	114 030 368	-	-
	Personnel et comptes rattachés	3 704 195	3 704 195	-	-
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 872 597	3 872 597	-	-
	Etat – IS OHG	5 980 908	5 980 908	-	-
	Etat – TVA	-	-	-	-
	Etat – autres impôts	306 375	306 375	-	-
	Groupe et associés	5 692 683	5 692 683	-	-
	Autres Dettes	404 217	404 217	-	-
	Produits constatés d'avance	1 464 187	1 464 187	-	-
	TOTAL GENERAL	558 689 850	284 567 850	274 122 000	-

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

<i>En euros</i>	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
Actif		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	69	84
Immobilisations financières	69	84
Clients – factures à établir	45 865 518	79 145 716
Revenus divers à recevoir	1 099 496	1 616 867
Créances clients et comptes rattachés	46 965 014	80 762 583
Autres produits à recevoir	240 410	48 000
Créances fiscales et sociales	240 410	48 000
Total des produits à recevoir	47 205 493	80 810 667

DETAIL DES CHARGES A PAYER

<i>En euros</i>	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
Passif		
Intérêts courus sur emprunt garanti par l'état (PGE)	430 625	-
Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	781 011	436 865
Charges à payer sur instruments de couverture de taux	505 486	111 668
Emprunts et dettes financières	1 717 122	548 533
Fournisseurs - factures non parvenues	82 543 779	114 315 820
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 543 779	114 315 820
Personnel et comptes rattachés	3 189 165	4 454 429
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 781 317	3 558 215
Etat - Charges à payer	306 375	353 120
Dettes fiscales et sociales	6 276 857	8 365 764
Total des charges à payer	90 537 758	123 230 117

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020	110 000 000	212 288	11 000 000	20 000 000	40 229 066	68 944 308	250 385 662
Affectation du résultat 2019	-	-	-	-	68 944 308	(68 944 308)	-
Versement de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	(165 453 598)	(165 453 598)
Solde au 31/12/2020	110 000 000	212 288	11 000 000	20 000 000	109 173 374	(165 453 598)	84 932 063

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

En €

1 - Origine	Montants
Report à nouveau antérieur	109 173 374
Résultat de l'exercice	(165 453 598)
Prélèvement sur les réserves	-
Total	(56 280 224)
2 - Affectations	Montants
Réserve Légale	-
Réserve spéciale de plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	(56 280 224)
Autres répartitions :	-
Total	(56 280 224)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En euros	Chiffre	Chiffre	Total	Total
	d'affaires	d'affaires	31/12/2020	31/12/2019
	France	Export		
Ventes de marchandises	14 172	154 948	169 121	170 517
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	8 133 821	65 438 901	73 572 722	167 370 717
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 147 994	65 593 850	73 741 843	167 541 234

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

En K€

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination</i>	Capital	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<i>Siège Social</i>	Capitaux Propres	Dividendes encaissés	Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Europcar Holding SAS	10 200	100.00%	236 849		-
FRANCE	67 964		70 153		(60 965)
Europcar IB	4 851	100.00%	74 597		101 309
ESPAGNE	2 853		6 430		(51 037)
Europcar France SAS	10 880	99.99%	102 697	342	188 684
FRANCE	(64 193)		0		(68 448)
EC International OHG	56 210	99.00%	81 553		-
ALLEMAGNE	76 530		81 553		-39 391
Europcar Holding Pty	42 778	100.00%	43 800		-
AUSTRALIE (en K\$)	41 600		43 800		-
EC Lab SASU	26 010	100.00%	26 000		0
FRANCE	2 064		20 782		-15 247
EC4	10	100.00%	10		-
FRANCE	(4)		0		(3)
Euroguard Insurance Company Ltd	-	100.00%	157		-
GIBRALTAR	-		157		-
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
Europcar SA	6 598	0.01%	0.03		34 865
BELGIQUE	(7 861)		0.03		(11 402)
Securityfleet Holding	80	8.26%	10 000	105	0
FRANCE	14 803		10 000		(2 043)
Europcar Intl Aluguer de Automovei	2 245	0.04%	1		52 594
Portugal	17 634		1		(10 603)



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

EUROPCAR INTERNATIONAL SASU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

EUROPCAR INTERNATIONAL SASU

Société par actions simplifiée au capital de 110 000 000 €

Siège social : 2, rue René Caudron – Bâtiment OP

78960 Voisins-le-Bretonneux

R.C.S : Versailles B 542 065 305

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Europcar International SASU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment :

- La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses titres selon la méthode décrite dans la note 3.2.3 « Règles et méthodes comptables – Titres de participation ». Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 30 juin 2021

Isabelle Massa

Associée

Comptes individuels au 31 décembre 2020

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.

13 Ter Boulevard Berthier
75017 Paris

SIRET 542 065 305 00550

RCS PARIS

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de Résultat	5
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Informations sur le Bilan et Compte de résultat	17
Etat de l'actif immobilisé	18
Etat des amortissements	20
Etat des provisions	21
Etat des échéances, des créances et des dettes	22
Produits à recevoir	23
Charges à payer	23
Variation des capitaux propres	24
Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'AG	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Tableau des filiales et participations	26

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020			Exercice clos au 31/12/2019
	Montant Brut	Amort. / Dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	134 058	-	134 058	134 058
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	209 061 000	97 395 757,34	111 665 242	101 001 336
Immobilisations incorporelles	209 195 057	97 395 757	111 799 300	101 135 394
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage ind.	9 596	-	9 596	11 847
Autres immobilisations corporelles	57 593 051	52 258 204	5 334 847	6 306 143
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	57 602 647	52 258 204	5 344 443	6 317 990
Autres participations	565 662 662	342 788 174	222 874 488	357 166 966
Créances rattachées à des participations	446 965	-	446 965	446 980
Autres titres immobilisés	10 000 986	-	10 000 986	10 000 986
Prêts	126 430	11 600	114 830	114 830
Autres immobilisations financières	1 870 406	471 638	1 398 768	1 475 478
Immobilisations financières	578 107 449	343 271 412	234 836 037	369 205 240
Actif immobilisé	844 905 153	492 925 374	351 979 780	476 658 623
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	610 326	-	610 326	876 959
Stocks et en-cours	610 326	-	610 326	876 959
Créances clients et comptes rattachés	91 076 364	3 608 368	87 467 996	169 348 086
Autres créances	151 064 099	-	151 064 099	33 998 899
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Créances	242 140 463	3 608 368	238 532 095	203 346 985
Valeurs mobilières de placement	67 089 585	-	67 089 585	81 880 038
Disponibilités	18 546 286	-	18 546 286	46 704 633
Charges constatées d'avance	9 986 285	-	9 986 285	8 128 106
Divers	95 622 156	-	95 622 156	136 712 777
Actif circulant	338 372 945	3 608 368	334 764 577	340 936 721
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 321 505	171 796	1 149 710	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecarts de conversion - actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 184 599 604	496 705 538	687 894 066	817 595 345

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

BILAN PASSIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019
Capital social	110 000 000	110 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	212 288	212 288
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	11 000 000	11 000 000
Réserves statutaires et contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	20 000 000	20 000 000
Report à nouveau	109 173 374	40 229 066
Résultat de l'exercice	(165 453 598)	68 944 308
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	84 932 063	250 385 662
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques	42 622 152	1 498 097
Provisions pour charges	1 650 000	-
Provisions pour risques et charges	44 272 152	1 498 097
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	130 443 354	90 770
Emprunts et dettes financières divers	291 643 074	298 877 854
Dettes financières	422 086 428	298 968 624
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 147 894	735 580
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 030 368	140 350 681
Dettes fiscales et sociales	13 864 075	16 616 431
Dettes d'exploitation	129 042 336	157 702 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	914 127
Autres dettes	6 096 900	107 310 337
Dettes diverses	6 096 900	108 224 464
Produits constatés d'avance	1 464 187	815 805
Dettes	558 689 850	565 711 586
Ecart de conversion Passif	-	-
TOTAL GENERAL	687 894 066	817 595 345

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019
Ventes de marchandises	169 121	170 517
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	73 572 722	167 370 717
Chiffre d'affaires net	73 741 843	167 541 234
Production immobilisée	24 788 378	34 710 717
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	3 324 986	2 399 469
Autres produits d'exploitation	107 995 935	167 302 232
Total des produits d'exploitation	209 851 143	371 953 652
Autres achats et charges externes	123 833 438	235 874 511
Impôts, taxes et versements assimilés	3 107 290	6 219 791
Salaires et traitements	22 688 728	22 691 223
Charges sociales	10 907 208	13 489 419
Dotations aux amortissements sur immobilisations	16 739 751	12 185 084
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 612 537	274 422
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges d'exploitation	11 542 546	16 733 775
Total des charges d'exploitation	190 431 499	307 468 225
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 419 644	64 485 427
Produits financiers de participation	-	42 107 437
Produits d'autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé	13 747 647	11 345 611
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	-	12 529 638
Différences positives de change	214 417	-
Total des produits financiers	13 962 064	65 982 686
Dotations aux amortissements et aux provisions	176 024 488	10 016 450
Intérêts et charges assimilées	15 276 520	32 429 419
Différences négatives de change	4 963	-
Total des charges financières	191 305 970	42 445 868
RESULTAT FINANCIER	(177 343 906)	23 536 817
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(157 924 262)	88 022 244
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 598	10 830
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	1 158 506
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	476 159	461 580
Total des produits exceptionnels	487 757	1 630 916
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	581 845	134 329
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	981 363
Dotations aux amortissements, et aux provisions exceptionnelles	1 690 000	516 832
Total des charges exceptionnelles	2 271 845	1 632 524
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 784 088)	(1 609)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	1 366 004
Impôts sur les bénéfices	5 745 248	17 710 323
RESULTAT NET	(165 453 598)	68 944 308

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Historique de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Historique de la Société

Les origines de la Société remontent à 1949, avec la création à Paris de la Société de location de voitures L'Abonnement Automobile par Raoul-Louis Mattei et la mise en commun en 1961 des réseaux de L'Abonnement Automobile et de Système Europcars, autre société de location de voitures basée à Paris. En 1965, les deux groupes fusionnent officiellement pour former la Compagnie Internationale Europcars. La dénomination sociale de la Compagnie Internationale Europcars a été modifiée en Europcar International (ECI) en 1981.

Au 31 décembre 2020, ECI est détenue intégralement par la société Europcar Mobility Group S.A.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le contexte de la pandémie COVID-19 et de ses répercussions en termes d'activité principalement liées aux confinements instaurés dans la plupart des pays où opèrent les filiales de la société, la société a souhaité bénéficier des dispositifs mis à sa disposition par certains États. Ces mesures d'aide étaient principalement destinées à assurer la liquidité court terme des sociétés fragilisées par la baisse soudaine et rapide d'activité.

L'actionnaire unique d'Europcar International, Europcar Mobility Group a ainsi négocié avec ses principaux banquiers des prêts garantis par l'état ("PGE"). Le 02 mai 2020 la société a reçu un PGE de 130 millions d'euros garanti par l'état français à hauteur de 90% et d'une maturité pouvant atteindre 6 ans.

2. Evènements post-clôture

Néant

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels d'ECI sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France pour les comptes sociaux selon les dispositions du Plan Comptable Général (Règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans l'annexe sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

3.2. Règles d'évaluation spécifiques aux principales rubriques

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées au coût historique et amorties sur les durées suivantes :

- Marque aucune dépréciation
- Logiciel informatique 3 ans selon le mode linéaire

3.2.2. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées au coût historique et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie estimée dans les limites suivantes :

- Mobilier de bureau 10 ans
- Agencements de locaux de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 4 ans

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues, l'approche par composant introduite par le règlement CRC n° 2002-10 depuis le 1er janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

En conséquence, les immobilisations n'ont pas fait l'objet de décomposition et les durées d'amortissements antérieures, telles que définies ci-avant et déterminées sur la base d'utilisation estimées, continuent à s'appliquer.

3.2.3. Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode reposant sur l'évaluation contributive aux capitaux propres consolidés.

Si cette valeur d'utilité est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constatée.

3.2.4. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe. Ce risque est apprécié cas par cas.

3.2.5. Conversion des créances et dettes en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

3.2.7. Impôts sur les sociétés

Par utilisation des dispositions de l'article 223A du CGI, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale avec pour tête de Groupe la société Europcar Groupe SA depuis le 1er juillet 2006.

Les charges ou crédits d'impôt calculés au titre du résultat propre d'Europcar Mobility Group SA sont reversés à la société tête de groupe de l'intégration.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

4. Informations complémentaires sur le Bilan et compte de résultat

4.1. Immobilisations financières

4.1.1. Titres de participations

Les titres de participations s'élèvent au 31 décembre 2020 à 565 663 milliers d'euros.

Les titres de participations détenus par ECI sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe 'Liste des filiales et participations').

Au 31 décembre 2020, la valorisation des titres de participation inscrits au bilan de la Société a conduit à la constatation :

- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Holding pour 56 061 864 €
- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Lab pour 5 218 226 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation Europcar France pour 22 620 369 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation Europcar IB Spain pour 50 390 000 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation EC4 pour 2 000 €

Au 31 décembre 2020, ECI détient des titres de la société Securitifleet Holding S.A. (SFH) pour une valeur de 10m€. Comme chaque année, ECI n'a pas déprécié les titres de Securitifleet Holding car la société considère qu'elle n'est exposée à aucun risque significatif relatif à l'activité à son activité

4.1.2. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent au nominal majorés des intérêts courus des prêts accordés aux filiales de ECI et se décomposent de la manière suivante :

Créances rattachées à des participations (en milliers d'euros)	Exercice clos au 31/12/2020
Europcar France (ECF)	342
Securitifleet Holding (SFH)	105
TOTAL	447

4.1.3. Autres titres immobilisés

Le poste « Autres titres immobilisés » d'un montant net de 10 001 milliers d'euros correspond principalement, pour 10 000 milliers d'euros, à des actions souscrites en date du 24 août 2010 dans la société Securitifleet Holding SA, entité faisant partie du dispositif mis en place le 27 août 2010 pour répondre aux besoins de financement de la flotte du Groupe Europcar.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

4.1.4. Prêts

Le poste « Prêts » d'un montant brut de 126 milliers d'euros est principalement composé de prêts externes.

4.1.5. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières d'un montant brut de 1 870 milliers d'euros sont principalement constituées de :

- 472 milliers d'euros de garantie bancaire émise par CA-CIB en faveur de l'Union Cycliste Internationale dans le cadre du sponsoring de l'équipe cycliste professionnelle « Team Europcar » intégralement dépréciée sur l'exercice 2014 ;
- 1 398 milliers d'euros de dépôts et cautionnements versés en garantie pour des baux immobiliers.

4.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement financières pour un montant de 67 090 milliers d'euros sont constituées exclusivement de juniors notes souscrites auprès d'un fonds commun de titrisation (FCT Sinople).

4.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 9 986 milliers d'euros et correspondent essentiellement :

- A la neutralisation de prestations diverses pour 0.7 millions d'euros
- A la neutralisation de redevances de licences et maintenances pour 9.3 millions d'euros

4.4. Composition du capital social

Le capital social de la Société se compose de 110 000 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, détenues à 100% par Europcar Groupe S.A.

4.5. Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements (en euros)					Provisions au 31/12/2020
	Provisions au 01/01/2020	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés repris de l'exercice	Montants non utilisés repris de l'exercice	Reclassements	
Provisions pour litiges RH	1 340 707	40 000	(476 159)	-	157 390	1 061 939
Provision sur titres Situation nette négative	-	41 560 214	-	-	-	41 560 214
Provision pour Réorganisation	157 390	-	-	-	(157 390)	-
Provision pour Charge Remise en Etat VSQ	-	1 650 000	-	-	-	1 650 000
TOTAL	1 498 097	43 250 214	(476 159)	-	-	44 272 152

4.6. Dettes financières

Les dettes financières ont été contractées aux taux habituels du marché.

4.7. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance pour un montant de 1 464 milliers d'euros sont principalement constitués de produits facturés en 20120 au titre des années à venir à nos franchisés internationaux.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

4.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel présente une perte de 1 784 milliers d'euros essentiellement constituée des charges et produits suivants :

Charges exceptionnelles : 2 272 milliers d'euros, composés de :

- 40 milliers d'euros de dotation pour provisions sur litiges RH
- 494 milliers d'euros de protocoles transactionnels signés avec des fournisseurs
- 1650 milliers d'euros pour remise en état de locaux inoccupés
- 88 milliers d'euros liés à diverses régularisations

Produits exceptionnels : 488 milliers d'euros, composés de :

- 476 milliers d'euros de reprises de provisions sur litiges RH
- 12 milliers d'euros liés à diverses régularisations

4.9. Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} juillet 2006, la Société est intégrée dans le groupe fiscal dont Europcar Mobility Group S.A. est la société mère intégrante.

Le poste « impôts sur les bénéfices » comprend notamment :

- Une charge d'impôt de 4 995 milliers d'euros au titre de 2020, qui sera reversée à la société tête de groupe de l'intégration en conformité avec les termes de la convention d'intégration fiscale.

5. Autres informations relatives à la société Europcar International S.A.S.U.

5.1. Consolidation des comptes de la Société

La Société fait partie au 31 décembre 2020 du périmètre de consolidation d'Europcar Mobility Group, dont le siège social est situé au 13 Ter Boulevard Berthier – 75017 Paris – France.

Au 31 décembre 2020, la société mère Europcar Mobility Group SA a un capital de 163 884 278 euros.

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

5.2. Liste des filiales et participations

Les titres de participations détenus par la Société sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe Liste des filiales et participations).

5.3. Effectif moyen

Cadres & assimilés	319
Agents de maîtrise et employés	24
TOTAL	343

5.4. Marque

Au 31 décembre 2020, la Société détient les droits de propriété intellectuelle du nom et de la marque « Europcar ».

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.5. Engagements financiers de la Société donnés et reçus

La Société consent depuis 2012 des garanties dans le cadre de l'activité normale du Groupe, notamment concernant :

- L'obtention de ligne de crédits pour le financement de certaines de ses filiales ;
- Le programme d'assurance de la flotte de véhicules ;
- Le financement des flottes de véhicules de ses filiales ;
- D'autres engagements contractés au titre de divers contrats conclus par ses filiales.

Par ailleurs, dans le cadre du financement du Groupe, la Société a consenti différentes sûretés et garanties, notamment :

- En garantie du contrat de Facilité de Crédit Senior Renouvelable en date du 13 juillet 2017, puis modifié par un premier avenant en date du 21 décembre 2018 puis par un second avenant en date du 29 mai 2019 et des documents de couverture :
 - Caution solidaire ;
 - Nantissement des principales participations dans la plupart des sociétés opérationnelles détenues par la société :
 - Europcar Holding S.A.S.,
 - Europcar France,
 - Europcar UK Limited,
 - Europcar Autovermietung GmbH,
 - Europcar Italia S.p.A.,
 - Europcar IB S.A.U. et
 - Europcar International S.A.S.U. und Co. OHG
 - Nantissement de ses comptes bancaires et créances ;
 - Nantissement de ses actions ;
- En garantie du Senior Asset Revolving Facility Agreement amendé en date du 14 mai 2018, amendement portant sur le montant de la ligne qui est passée de 1.3 milliard d'euros à 1.7 milliard d'euros afin de permettre le financement de la flotte Goldcar:
 - Nantissement des actions de Securitifleet Holding détenues par la Société,
 - Des cautionnements solidaires.
- En garantie des obligations seniors d'un montant total de 500 millions d'euros à échéance 2022 émises par Ec Finance Plc :
 - Cautionnement solidaire

5.6. Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020, les montants notionnels des contrats de swaps et de caps en cours s'élèvent respectivement à 1 600 et 200 millions d'euros (engagements en 2018 : 1 800 millions d'euros également) et sont décomposés comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Indexation
Swaps de taux échéance 2023 - 0,94%	1 000 000	EUR 1 mois
Swaps de taux échéance 2024 - 1,10%	600 000	EUR 6 mois
Caps de taux échéance 2022 0,50%	600 000	EUR 1 mois
Total	2 200 000	

* Abaissement du taux fixe de 0,96% à 0,75% pour la période arrivant à échéance au 21 juin 2021 et extension de la maturité au 20 décembre 2024 au taux fixe de 1,10%.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.7. Engagements de retraite

Les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite au 31 décembre 20 s'élèvent à 3 133 milliers d'euros (contre 2 938 milliers d'euros au titre de 2019) selon la méthode d'évaluation prescrite par les IFRS.

L'engagement net de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies (« PIDR ») est évalué par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode nécessite de retenir des hypothèses actuarielles spécifiques détaillées ci-dessous. Ces évaluations actuarielles sont réalisées à chaque clôture en estimant la valeur actualisée du montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus au cours de l'exercice courant et des exercices précédents, et intègre l'impact des futures hausses de salaires.

Taux d'actualisation : 0,45 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme : 1,70 %
Taux de rendement attendu du fonds : 0,70%
Taux de progression des salaires : 3,50%

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des membres des organes de Direction et d'Administration ainsi que d'autres membres du personnel.

5.8. Litiges et contentieux

Contentieux avec deux sous-franchisés du Groupe au Brésil

Deux sous-franchisés du Groupe au Brésil, Rentax Locação e Comércio de Veículos Ltda. (« Rentax ») et Horizon Distribuidora Veículos Ltda. (« Horizon »), ont initié une procédure judiciaire contre Europcar International et son ancien franchisé au Brésil, Cia Ec Br de Franquias e Locação de Veículos Ltda. (« EC-BR »), invoquant une rupture abusive du contrat de franchise conclu entre Europcar International S.A.S.U. et EC-BR. La demande de Rentax et Horizon s'élève à environ 19 525 151 réals brésiliens (environ 6 millions d'euros). Europcar International S.A.S.U. conteste ces demandes sur la base de la prescription de l'action et soutient, sur le fond, (i) l'absence de lien contractuel avec ces deux sous-franchisés, et (ii) l'absence de faute d'Europcar International S.A.S.U. dans la rupture du contrat avec EC-BR.

En première instance sur la recevabilité, la 25e chambre civile de la Cour de São Paulo a jugé en 2010 que l'action intentée par Rentax et Horizon n'était pas prescrite et que dans le cas d'une reconnaissance de la responsabilité d'Europcar International S.A.S.U., cette dernière ne bénéficierait pas d'une action récursoire contre EC-BR. Une action récursoire étant une action par laquelle une personne contre laquelle est introduite une instance, y fait intervenir un tiers pour qu'il réponde des condamnations qui pourront être prononcées contre elle. En cause d'appel, la décision a été partiellement infirmée par la Cour d'appel qui a jugé qu'Europcar International S.A.S.U. pourrait bénéficier d'une action récursoire contre EC-BR, lui permettant d'obtenir le remboursement par EC-BR de tout paiement qu'Europcar International S.A.S.U. effectuerait en exécution d'une décision de justice qui lui serait défavorable. Europcar International S.A.S.U., estimant que la Cour d'appel n'avait pas analysé l'ensemble de ses arguments relatifs à la prescription, a déposé un recours devant le Tribunal de Justice de São Paulo le 8 septembre 2014. L'arrêt du 17 mars 2015 du Tribunal de Justice de São Paulo a confirmé la non-prescription de l'action des demanderesse. Sa décision sur la prescription fait l'objet d'un appel de la Cour Supérieure de Justice. Le 29 septembre 2017, le juge rapporteur a rejeté l'appel. Europcar International S.A.S.U. a déposé un appel interlocutoire contre cette décision, qui sera rejugée par la Cour Supérieure de Justice le 6 février 2018. Ce recours ne suspend toutefois pas la procédure principale au cours de laquelle, le juge a ordonné à EC-BR en première instance de continuer à répondre à la demande. Après plusieurs notifications infructueuses à EC-BR, le juge a ordonné de poursuivre la phase de récolte des preuves. Cette phase permet aux Parties de réunir les preuves qu'elles souhaitent apporter, y compris les rapports d'expert, témoignages, etc. En réponse à la décision de la Cour selon laquelle il n'était pas nécessaire d'apporter de nouvelles preuves quant à savoir si le contrat était légalement résolu dans la mesure où la Cour d'appel avait déjà tranché la question dans le premier jugement mentionné ci-dessus, Europcar a déposé une requête afin que l'affaire soit jugée sur le champ ou a minima suspendue en attente du résultat du premier procès. Le juge en charge de l'affaire a rejeté cette requête et a ordonné le début des analyses de l'expert comme demandé par les demandeurs. Le 3 août 2020, le tribunal de São Paulo a rendu une décision finale rejetant les demandes de Rentax et Horizon contre EUROPCAR. Le juge a reconnu que Europcar International S.A.S.U. ne pouvait être tenue pour responsable des dommages causés par EC-BR (ancien franchisé ECI) aux demandeurs, cette question ayant déjà été tranchée dans le procès intenté par Europcar contre le master franchisé et sous-franchisé. En effet, dans ledit procès, le tribunal a considéré Europcar International S.A.S.U. n'avait pas enfreint le contrat d'une part et d'autre part que les accords de sous-franchisés étaient automatiquement résiliés après la résiliation du contrat de franchise principale causée par une rupture du contrat EC-BR. Ce premier procès est donc définitivement clos et non soumis à appel.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

5.9. Accord de participation

Conformément à la loi du 7 novembre 1990, un accord de participation a été mis en place au 31 décembre 1992. Le calcul de la réserve de participation est appliqué selon les accords de droit commun. Au 31 décembre 2020 aucune réserve spéciale de participation n'a été reconnue dans les comptes d'Europcar International.

5.10. Plan d'options d'achat de certificats d'investissement (Stock option)

Aucun plan d'option de ce type n'existe actuellement.

5.11. Rémunérations des Dirigeants

Cette information serait de nature à identifier un membre déterminé et ne peut donc être fournie.

5.12. Bail commercial de locaux à usage de bureaux

La Société s'est engagée :

- auprès de la société CODIC FRANCE, aux droits de laquelle est venue la société CORUM ASSET MANAGEMENT, sur un contrat de bail commercial de locaux à usage de bureaux et emplacements de stationnement situés dans le parc d'affaires « le Val Saint Quentin » sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 3 octobre 2012, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant annuel de 1.808 milliers d'euros.
- auprès de la SCI LICORNE sur un contrat de bail civil d'emplacements de stationnement situés le parc d'affaires "le Val Saint Quentin" sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 27 septembre 2013, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au terme du bail commercial susvisé, soit le 21 décembre 2021, pour un montant annuel de 36 milliers d'euros.
- auprès de la SCI DELORME sur un bail commercial de locaux à usage de bureaux, archives, et emplacements de stationnement situés à Paris 17ème (75017), 13ter boulevard Berthier, à effet au 1er février 2018, qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 janvier 2028, pour un montant annuel de 3.386 milliers d'euros.

La Société conduit des opérations de recherche de successeur pour les baux conclus avec CODIC France et SCI LICORNE en vue de la résiliation anticipée de ces contrats.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS

En €	Montants au 31/12/2019	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclass de l'exercice	Montants au 31/12/2020
Concessions, brevets et droits similaires	134 058	-	-	-	134 058
Immobilisations incorporelles en cours	105 376 203	24 788 378	-	-	130 164 581
Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 576 927	319 492	-	-	78 896 419
Immobilisations incorporelles	184 087 188	25 107 870	-	-	209 195 057
Installations techniques, matériel & outillage industriels	11 847	-	(2 251)	-	9 596
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 035 660	-	(27 994)	-	7 007 666
Matériel de bureau et matériel informatique	48 313 271	1 352 486	-	-	49 665 757
Mobilier	919 628	-	-	-	919 628
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	56 280 406	1 352 486	(30 245)	-	57 602 647
Autres Participations	565 662 662	-	-	-	565 662 662
Créances rattachées à des participations	446 980	69	(84)	-	446 965
Autres titres immobilisés	10 000 986	-	-	-	10 000 986
Prêts	126 430	-	-	-	126 430
Autres immobilisations financières	1 947 116	-	(76 710)	-	1 870 406
Immobilisations financières	578 184 174	69	(76 793)	-	578 107 449
TOTAL GENERAL	818 551 768	26 460 424	(107 038)	-	844 905 153

AMORTISSEMENTS

En €	AMORTISSEMENTS	Montant début d'exercice	Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
	Immobilisations Incorporelles	82 951 794	14 443 963	-	97 395 757
	Immobilisations Incorporelles	82 951 794	14 443 963	-	97 395 757
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions sur sol propre	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations gén., agencements et aménag. des constr.	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations gén., agencements, aménagements divers	4 239 757	290 351	-	4 530 108
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	45 722 659	2 005 436	-	47 728 096
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Immobilisations Corporelles	49 962 416	2 295 788	-	52 258 204
	TOTAL	132 914 210	16 739 751	-	149 653 961

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclass.	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	1 498 097	40 000	(476 159)	-	1 061 939
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	43 210 214	-	-	43 210 214
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 498 097	43 250 214	(476 159)	-	44 272 152
Dépréciations immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Dépréciations titres de participation	208 495 696	134 292 479	-	-	342 788 174
Dépréciations prêts	11 600	-	-	-	11 600
Dépréciations autres immobilis. financières	471 638	-	-	-	471 638
Dépréciations stocks et en cours	-	-	-	-	-
Dépréciations comptes clients	2 424 251	1 612 536,79	(428 419,62)	-	3 608 368
Autres dépréciations	-	-	-	-	-
DEPRECIATIONS	211 403 185	135 905 015	(428 420)	-	346 879 780
TOTAL GENERAL	212 901 282	179 155 229	(904 578)	-	391 151 933
Dotations et reprises d'exploitation					2 040 956
Dotations et reprises financières					175 852 692
Dotations et reprises exceptionnelles					2 166 159

ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

<i>En euros</i>	<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations		446 965	446 965	-
Prêts		126 430	126 430	-
Autres immobilisations financières		1 870 406		1 870 406
Créances Clients		91 076 364	91 076 364	-
Personnel et comptes rattachés		503 423	503 423	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		80 656	80 656	-
Etat – IS OHG		5 896 830	5 896 830	-
Etat - TVA		6 770 525	6 770 525	-
Etat – autres impôts		48 000	48 000	-
Groupe et associés		136 355 018	136 355 018	-
Débiteurs divers		240 700	240 700	-
Charges constatées d'avance		9 986 285	9 986 285	-
TOTAL GENERAL		253 401 603	251 531 196	1 870 406

<i>En euros</i>	<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an, - 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des étab. De crédit		130 443 354	443 354	130 000 000	-
Emprunts et dettes financières diverses		291 643 074	147 521 074	144 122 000	-
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 147 894	1 147 894		-
Dettes Fournisseurs		114 030 368	114 030 368		-
Personnel et comptes rattachés		3 704 195	3 704 195		-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		3 872 597	3 872 597		-
Etat – IS OHG		5 980 908	5 980 908		-
Etat – TVA		-	-		-
Etat – autres impôts		306 375	306 375		-
Groupe et associés		5 692 683	5 692 683		-
Autres Dettes		404 217	404 217		-
Produits constatés d'avance		1 464 187	1 464 187		-
TOTAL GENERAL		558 689 850	284 567 850	274 122 000	-

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

<i>En euros</i>	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
Actif		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	69	84
Immobilisations financières	69	84
Clients – factures à établir	45 865 518	79 145 716
Revenus divers à recevoir	1 099 496	1 616 867
Créances clients et comptes rattachés	46 965 014	80 762 583
Autres produits à recevoir	240 410	48 000
Créances fiscales et sociales	240 410	48 000
Total des produits à recevoir	47 205 493	80 810 667

DETAIL DES CHARGES A PAYER

<i>En euros</i>	Montants au 31/12/2020	Montants au 31/12/2019
Passif		
Intérêts courus sur emprunt garanti par l'état (PGE)	430 625	-
Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	781 011	436 865
Charges à payer sur instruments de couverture de taux	505 486	111 668
Emprunts et dettes financières	1 717 122	548 533
Fournisseurs - factures non parvenues	82 543 779	114 315 820
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 543 779	114 315 820
Personnel et comptes rattachés	3 189 165	4 454 429
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 781 317	3 558 215
Etat - Charges à payer	306 375	353 120
Dettes fiscales et sociales	6 276 857	8 365 764
Total des charges à payer	90 537 758	123 230 117

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020	110 000 000	212 288	11 000 000	20 000 000	40 229 066	68 944 308	250 385 662
Affectation du résultat 2019	-	-	-	-	68 944 308	(68 944 308)	-
Versement de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	(165 453 598)	(165 453 598)
Solde au 31/12/2020	110 000 000	212 288	11 000 000	20 000 000	109 173 374	(165 453 598)	84 932 063

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

En €

1 - Origine	Montants
Report à nouveau antérieur	109 173 374
Résultat de l'exercice	(165 453 598)
Prélèvement sur les réserves	-
Total	(56 280 224)
2 - Affectations	Montants
Réserve Légale	-
Réserve spéciale de plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	(56 280 224)
Autres répartitions :	-
Total	(56 280 224)

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En euros	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total
	France	Export	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	14 172	154 948	169 121	170 517
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	8 133 821	65 438 901	73 572 722	167 370 717
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 147 994	65 593 850	73 741 843	167 541 234

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2020

En K€

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination</i>	Capital	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<i>Siège Social</i>	Capitaux Propres	Dividendes encaissés	Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Europcar Holding SAS	10 200	100.00%	236 849		-
FRANCE	67 964		70 153		(60 965)
Europcar IB	4 851	100.00%	74 597		101 309
ESPAGNE	2 853		6 430		(51 037)
Europcar France SAS	10 880	99.99%	102 697	342	188 684
FRANCE	(64 193)		0		(68 448)
EC International OHG	56 210	99.00%	81 553		-
ALLEMAGNE	76 530		81 553		-39 391
Europcar Holding Pty	42 778	100.00%	43 800		-
AUSTRALIE (en K\$)	41 600		43 800		-
EC Lab SASU	26 010	100.00%	26 000		0
FRANCE	2 064		20 782		-15 247
EC4	10	100.00%	10		-
FRANCE	(4)		0		(3)
Euroguard Insurance Company Ltd	-	100.00%	157		-
GIBRALTAR	-		157		-
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
Europcar SA	6 598	0.01%	0.03		34 865
BELGIQUE	(7 861)		0.03		(11 402)
Securityfleet Holding	80	8.26%	10 000	105	0
FRANCE	14 803		10 000		(2 043)
Europcar Intl Aluguer de Automovei	2 245	0.04%	1		52 594
Portugal	17 634		1		(10 603)



EUROPCAR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 110.000.000 Euros

Siège social : 13 ter, boulevard Berthier, 75017 Paris

RCS Paris 542 065 305

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 juin,

À Paris, au siège social de la Société,

La société **EUROPCAR MOBILITY GROUP**, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 13 ter, boulevard Berthier, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 489 099 903, représentée par sa directrice générale, Madame Caroline Parot (l'« Associée Unique »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et des droits de vote composant le capital de la Société,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. *Approbation des comptes sociaux de la Société arrêtés au 31 décembre 2020 et quitus à donner au président ;*
2. *Affectation du résultat de l'exercice ;*
3. *Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;*
4. *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

La société Mazars S.A., Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a dûment été informée préalablement aux présentes.

L'Associée Unique adopte les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes sociaux de la Société arrêtés au 31 décembre 2020 et quitus à donner au président)

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont

été présentés et qui se soldent par une perte de 165 453 598 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate, en outre, que la Société n'a engagé, au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code général des impôts ni de frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 dudit code.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associée Unique, ayant constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par une perte de 165 453 598 Euros, décide d'affecter cette perte en totalité au compte de « report à nouveau », qui passera ainsi, après cette affectation, de 109 173 374 Euros à (56 280 224) Euros.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique constate que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ventilés par catégorie d'actions ou de parts, s'établit ainsi qu'il suit selon qu'ils sont ou non éligibles à l'abattement de 40 % (mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts) :

	Exercice 2017 (distribution en 2018)	Exercice 2018 (distribution en 2019)	Exercice 2019 (distribution en 2020)
Montant total du dividende	90 200 000 €	100 100 000 €	0€
Nombre d'actions détenues par des personnes physiques	0	0	0
Nombre d'actions détenues par des personnes morales	110 000 000	110 000 000	110 000 000
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	0€	0€	0€
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	90 200 000 €	100 100 000 €	0€



TROISIÈME DECISION

(Conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce)

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, prend acte de ce qu'aucune convention relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

QUATRIÈME DECISION

(Pouvoirs)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associée Unique.

L'Associée Unique,
EUROPCAR MOBILITY GROUP S.A.,
Représentée par Madame Caroline Parot

